



CONTEXTE et OBJECTIF

LafargeHolcim, leader mondial des matériaux de construction, place l'innovation et la recherche au cœur de sa stratégie de développement et souhaite renforcer sa coopération avec le monde académique pour développer la formation d'ingénieurs et de chercheurs dans le domaine des matériaux de construction durable.

Depuis 2006, LafargeHolcim et l'École des Ponts ParisTech collaborent à travers la chaire « Science des matériaux pour la construction durable », financée par LafargeHolcim. La chaire soutient la recherche et l'enseignement à l'École des Ponts ParisTech.

La chaire propose un soutien financier de 2 ans pour permettre à d'excellents étudiants d'être formés à l'École des Ponts ParisTech, indépendamment de leurs capacités financières.

SOUTIEN FINANCIER

- ★ Une allocation mensuelle de 1 031 €* pendant 2 ans
- ★ Un stage linguistique de 1 mois avant le début des études
- ★ 1 billet aller-retour entre le pays d'origine de l'étudiant et Paris

CURRICULUM des ÉTUDIANTS SÉLECTIONNÉS

Tous les étudiants sélectionnés devront suivre un curriculum de 2 ans visant à leur fournir les compétences de haut niveau nécessaires à une future contribution à l'industrie de la construction durable. Ce curriculum consiste en :

- ★ Les 2^{ème} et 3^{ème} années d'études d'ingénieur à l'École des Ponts ParisTech, dans le département Génie Civil & Construction. Certains modules, décidés en partenariat entre LafargeHolcim et l'École des Ponts ParisTech, seront obligatoires ;
- ★ Le programme de Master « Science des matériaux pour la construction durable », à suivre en parallèle de la 3^{ème} année d'études d'ingénieur ;
- ★ 2 stages chez LafargeHolcim :
 - Un stage de 3 mois entre la 2^{ème} et la 3^{ème} année d'études d'ingénieur et
 - Un stage de 6 mois durant la 2^{ème} moitié de la 3^{ème} année d'études d'ingénieur.

ÉLIGIBILITÉ et CANDIDATURE

Tous les étudiants admis directement en 2^{ème} année d'études d'ingénieur à l'École des Ponts ParisTech dans le département Génie Civil & Construction sont éligibles.

L'appel à candidatures aura lieu auprès de tous les élèves éligibles, après leur admission à l'École des Ponts ParisTech.

L'attribution des bourses se fera notamment sur des critères d'excellence et tiendra compte de la situation financière des étudiants.

* L'allocation mensuelle peut différer pendant les stages chez LafargeHolcim, car l'étudiant sera payé comme un stagiaire régulier de LafargeHolcim.



matthieu.vandamme@enpc.fr



École des Ponts
ParisTech



LafargeHolcim